



La transparence du marché des obligations d'État

27 juin 2017

Transparence de l'information après les opérations : le cas des obligations d'État

- ❖ La transparence de l'information après les opérations : il s'agit de l'information sur les prix et les quantités se rapportant aux opérations exécutées.
- ❖ Les obligations d'État sont soumises à une exemption en ce qui concerne la transparence de l'information **après** les opérations.
 - L'exemption s'applique aux obligations du gouvernement du Canada, aux obligations provinciales et municipales ainsi qu'aux obligations émises par les organismes gouvernementaux.
 - Cette exemption prendra fin en janvier 2018.
 - Un groupe de travail constitué par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Banque du Canada et le ministère des Finances prépare un régime obligatoire de transparence de l'information destiné à rendre les données sur les prix de marché plus accessible.
- ❖ L'horizon de mise en œuvre des nouvelles exigences est la mi-2018.

Répercussions possibles d'une fuite d'information

- ❖ La « fuite d'information » fait partie des préoccupations causées par la transparence.
 - Diffuser de l'information trop tôt ou avec trop de détails risque d'empêcher les courtiers de gérer les stocks après des opérations de grande ampleur.
- ❖ La transparence est souvent calibrée pour que l'on tienne compte de possibles répercussions.
 1. Délais : délai nécessaire pour la gestion du stock (p. ex., une journée)
 2. Plafonds en matière de volume : moins d'information sur la taille des opérations (p. ex., 10 M\$)
- ❖ Les délais et les plafonds pourraient être adaptés pour les catégories d'obligations moins liquides.
 - Les obligations qui se négocient moins souvent et pour de plus petits volumes justifient des délais plus importants et des plafonds plus bas.
- ❖ Nous solliciterons l'avis d'une large section du marché au sujet du régime de transparence de l'information qui est proposé.

Questions d'ordre général

- ❖ Le niveau d'accès à l'information et le niveau de transparence suffisent-ils?
- ❖ À quoi sert le plus l'information après les opérations?
 - Détermination des prix, analyse du coût de transaction, conformité, évaluation des portefeuilles?
- ❖ Quelles sources sont actuellement les plus utiles en ce qui a trait à la transparence de l'information après les opérations?
 - CanPX, CDS/Service d'information relative aux prix des titres à revenu fixe (FIPS), autres?
- ❖ La transparence et de possibles répercussions sur la liquidité vous préoccupent-elles? Si oui, comment y remédier?
- ❖ Quels champs de données seraient les plus utiles? Quelle importance auraient des champs comme le taux de rendement et l'écart de rendement par rapport à une valeur de référence?

Questions à propos des délais de publication et des plafonds

- ❖ Les autorités de réglementation devraient-elles adopter un régime simple, dans lequel la plupart des titres auraient des délais et des plafonds identiques, ou bien un régime complexe, dans lequel les délais et les plafonds seraient plus finement adaptés?
- ❖ Quel est le délai optimal pour publier de l'information sur les transactions relatives aux titres de dette publics canadiens?
 - Titres du gouvernement du Canada? titres provinciaux? titres municipaux?
 - Quelles obligations nécessiteraient de plus longs délais?
- ❖ Comment les plafonds en matière de volume devraient-ils être calibrés?
- ❖ Quels devraient être les facteurs les plus importants pour la détermination des plafonds et des délais?